



La qualité de vie au travail

Fiche pratique publié le **15/09/2014**, vu **1324 fois**, Auteur : [Le blog d'une consultante](#)

Nous passons une majorité de notre temps au travail. La qualité de notre environnement professionnel est à prendre en considération pour notre bien-être personnel mais aussi pour l'intérêt de l'entreprise.

Nous passons une majorité de notre temps au travail. La qualité de notre environnement professionnel est à prendre en considération pour notre bien-être personnel mais aussi pour l'intérêt de l'entreprise.

Comment calculer la qualité de vie au travail ?

La préoccupation du bien-être au travail est une question de santé et de satisfaction professionnelle, quels que soient l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle ou la configuration familiale. Pour l'Insee, la mesure de la qualité de vie passe par les conditions de travail et le degré d'insertion sociale, au même titre que la santé, l'éducation et les conditions de vie matérielles.

Le calcul de la qualité de vie au travail est complexe car il doit prendre en compte le moral, le stress, l'absentéisme, le rendement, l'adaptation des locaux... Il doit être réalisé sur un ensemble de facteurs très difficile à mesurer.

Concilier vie privée et vie professionnelle

Chaque année, le réseau Anact-Aract propose une semaine de sensibilisation et de mobilisation de tous les acteurs du monde du travail pour informer et agir pour améliorer les conditions de travail.

Selon [TNS Sofres/Anact 2013](#), "86 % des salariés estiment qu'il y a un lien fort entre qualité de vie au travail et conciliation vie privée/professionnelle". Une réflexion intéressante qui permet d'entrevoir une ouverture globale et un débat national.

Un meilleur rendement

La qualité de vie au travail impacte sur la qualité de notre quotidien et avant tout sur notre moral. Stress, bruits, harcèlements, de nombreux éléments peuvent nuire au bien-être sur le lieu professionnel.

Offrir une bonne qualité de vie au travail a un impact sur le rendement des salariés et la production générale de l'entreprise. Ainsi, de nombreuses sociétés ont bien compris cet enjeu et mettent en place des salles de détente, encouragent les siestes ou encore accordent une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle. L'aménagement des horaires commence à trouver sa légitimité dans l'entreprise, que ce soit pour une vie de famille réussie, un engagement associatif ou des loisirs.

Le secteur de l'assurance-vie est particulièrement sensible à cette problématique. Les entreprises adaptent leur management comme l'association d'assuré Agipi qui travaille sur la qualité des relations entre les collaborateurs et les managers. Selon Anne Esher (Directrice des Affaires Générales et des Systèmes d'Information du centre de gestion d'[Agipi](#)) « *Nous organisons régulièrement des moments de dialogue entre la direction et les collaborateurs. Nous donnons la parole à l'occasion d'enquêtes et nous attachons une importance toute particulière à bien accueillir et intégrer nos nouveaux [...]. La qualité est notre atout principal sur le marché de l'assurance.* »

En parallèle, en mettant en place ces actions, l'employeur note une baisse significative de l'absentéisme et une augmentation de la qualité du travail, en individuel et en collectif.

La qualité de vie dans le domaine professionnel permet à chacun de s'y retrouver et de venir travailler avec le sourire !

Plus d'informations :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1428#encadre1

<https://www.itg.fr/portage-salarial/les-actualites/BarometreFondationITG>

<http://www.qualitedevieautravail.org>